

**Municipalité de Moudon**



**Préavis n° 76/25  
au Conseil communal**

**Rapport de gestion et comptes 2024**

**Adopté par la Municipalité le 2 juin 2025**

**Ordre du jour de la séance du Conseil communal : 24 juin 2025**

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères communales et Messieurs les Conseillers communaux,

Annexés au présent préavis, la Municipalité vous prie de trouver le rapport de gestion pour l'année 2024, ainsi que les comptes qui présentent un solde positif de CHF 296'655.06.

## CONCLUSIONS

La Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères communales et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

## LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

- vu le préavis de la Municipalité No 76/25 ;
- ouï le rapport de la COGEFIN chargée de son étude ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

1. **approuve la gestion de la Municipalité pour l'année 2024 et lui en donne décharge,**
2. **adopte les comptes communaux 2024, avec un excédent de recettes de CHF 296'655.06.**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE  
La syndique :                      Le secrétaire :  
    
C.PICO                                      A. IMERI

**Annexes :**    Rapport de gestion 2024  
                  Comptes 2024